

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 28 avril 2022

Alimentation durable

Rennes Métropole adopte sa stratégie en matière d'agriculture et d'alimentation durables

Jeudi 28 avril, le Conseil métropolitain a approuvé la stratégie "Agriculture et alimentation durables" de Rennes Métropole. Permettre à tous d'avoir accès à une alimentation durable et de qualité est un enjeu majeur, sur les plans social, environnemental et en matière de santé. L'ambition de la collectivité est de devenir un territoire "zéro pesticide de synthèse" d'ici 2030, en faisant de l'agriculture et de l'alimentation durables l'un des chantiers prioritaires du mandat. La collectivité s'est pour cela appuyée sur une démarche ambitieuse de co-construction du Projet alimentaire territorial (PAT). Le PAT aborde de façon globale la question des transitions agricoles et alimentaires pour peser à la fois sur la production et sur la consommation. Il ambitionne d'accompagner l'évolution des pratiques agricoles tout en garantissant des débouchés économiques aux exploitations engagées.

Rennes Métropole : un territoire agricole

Le territoire de Rennes Métropole est composé à 78 % de terres agricoles et d'espaces naturels, dont 55 % de surface agricole. La filière agricole et le secteur de l'agro-alimentaire comptent 28 000 emplois. Le territoire dispose de nombreux atouts : des compétences, des savoir-faire et une forte capacité d'innovation s'appuyant sur un écosystème dynamique.

Afin d'accompagner le développement et la pérennisation d'une agriculture respectueuse des sols, des ressources et de la biodiversité, la collectivité porte une stratégie ambitieuse pour le territoire. Celle-ci prend en compte l'ensemble de la filière, de la production agricole à la consommation.

2020 à 2022 : Rennes Métropole co-construit sa stratégie

L'agriculture et l'alimentation durables ont été identifiées comme l'un des chantiers prioritaires du mandat en juillet 2020. C'est à partir de là que Rennes Métropole s'est engagée dans une démarche ambitieuse de co-construction de la stratégie qui franchit aujourd'hui une étape majeure avec son adoption.

Calendrier de la démarche

- **Juillet 2020** : annonce du chantier prioritaire "agriculture et alimentation durables" par la Présidente de Rennes Métropole, incarnée par l'ambition "Zéro pesticide de synthèse"
- **Janvier 2021** : décision du bureau de Rennes Métropole afin de candidater à la reconnaissance en tant que "Projet alimentaire territorial" par le ministère de l'agriculture
- **Printemps 2021** : consultation citoyenne
- **Juin 2021** : reconnaissance par l'État du PAT et obtention de financements dans le cadre du Plan de relance
- **Automne 2021** : concertation avec les partenaires territoriaux (associations, entreprises, institutionnels, etc.)
- **Avril 2022** : adoption de la stratégie
- **2023** : présentation du programme d'actions pluriannuel

Grâce à la reconnaissance du PAT par l'État et l'obtention de financements, Rennes Métropole a d'ores et déjà lancé un certain nombre d'initiatives dès 2021 notamment :

- **En termes d'ingénierie** :
 - Plan d'action "Zéro pesticide de synthèse" ;
 - Plan d'action "accessibilité alimentaire durable" ;
 - Plan d'action "restauration collective durable" ;
 - Gestion durable du foncier agricole ;
 - Appui à la coordination du PAT.
- **En termes d'actions** :
 - Soutien aux communes pour organiser des événements dans le cadre du Voyage en Terres Bio ;
 - Couveuse d'installations agricoles bio (Mérol) ;
 - Ateliers de co-formation "resto co" pour les 43 communes ;
 - Accompagnement à l'amélioration des pratiques agricoles pour les exploitations du territoire.
- **En termes de communication et d'études d'aide à la décision.**

4 enjeux prioritaires

La stratégie de Rennes Métropole est issue d'une concertation associant l'ensemble des parties prenantes : agriculteurs, centres de recherche et d'innovation, entreprises, citoyens, associations, collectivités. Quatre enjeux prioritaires du territoire ont été identifiés en matière d'agriculture et d'alimentation durables.

1. **Encourager une agriculture durable sur le territoire métropolitain**
2. **Développer des emplois à tous les maillons de la chaîne alimentaire**
3. **Favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité**
4. **Mettre en lien productions et consommations locales**

5 ans pour atteindre les 17 objectifs fixés

Rennes Métropole s'engage à :

- Doubler l'intervention foncière de Rennes Métropole pour permettre l'installation-acquisition en agriculture durable.
- Engager 100 % du patrimoine foncier de Rennes Métropole en bio.
- Amener 25 % des agriculteurs dans la conduite d'un diagnostic pour changer leurs pratiques.
- Faire émerger une ou des plateformes logistiques axées sur la production locale et durable.
- Intégrer l'agriculture urbaine dans 100 % des zones d'aménagement métropolitaines.
- Créer un observatoire métropolitain de l'agriculture et de l'alimentation.

Rennes Métropole et les communes s'engagent à :

- Organiser des visites régulières d'interconnaissance entre producteurs-transformateurs locaux et "gros acheteurs".
- Assurer la bonne visibilité de 100 % des points d'aide alimentaire.
- Organiser des animations en lien avec l'alimentation saine et durable dans les 43 communes.
- Aller vers une majorité de produits bio et locaux dans toutes les restaurations publiques municipales.
- Coopérer de manière soutenue avec les territoires voisins.

La stratégie comprend également les objectifs suivants pour le territoire :

- Devenir un territoire "Zéro pesticide de synthèse".
- Rester un territoire majoritairement agricole : 55 % du territoire en surface agricole utile.
- Diminuer de 15 % les émissions de gaz à effet de serre issues de l'activité agricole.
- Atteindre la moitié de la surface agricole utile en bio.
- Préserver et augmenter les emplois dans toute la filière : de 28 000 à 30 000 emplois.
- Accompagner la structuration de nouvelles filières locales, en priorité les filières Terres de Sources.

Des actions concrètes

Le plan d'actions de Rennes Métropole, sur cinq ans, propose des mesures concrètes à destination de l'ensemble des publics. La collectivité aura un rôle important à jouer pour valoriser les actions menées sur le territoire, accompagner le développement des initiatives d'intérêt et faire émerger des solutions, en partenariat avec les acteurs, là où des insuffisances sont identifiées.

Différents leviers peuvent être activés localement sur les quatre maillons de la chaîne alimentaire :

Une agriculture rémunératrice et protectrice de l'environnement

Les 38 800 hectares exploités par 718 entreprises agricoles font de l'agriculture un enjeu central de notre métropole, à la fois dans la protection du foncier agricole, de la qualité des sols et de l'eau ainsi que pour la rémunération des agriculteurs.

Les priorités d'actions :

- Préserver et mobiliser le foncier : par exemple, intégrer cette ambition dans les documents d'urbanisme, faciliter le rachat participatif de fermes bio.
- Changer les pratiques en diminuant les gaz à effet de serre et en préservant la biodiversité : accompagner les productions de maïs à passer au désherbage mécanique.
- Faciliter les parcours des porteurs de projets, des exploitants, des cédants : anticiper les concessions en identifiant les départs à la retraite dans les cinq ans, faciliter la mise en relation entre cédants et porteurs de projets.

Une transformation innovante et responsable

La Métropole regorge d'hommes et de femmes aux savoir-faire artisanaux et industriels reconnus (boulangeries, abattoirs, usines, etc.). En Bretagne, les systèmes agricoles et industriels sont étroitement imbriqués. Il est donc indispensable d'accompagner activement les acteurs de la transformation dans leurs transitions.

Les priorités d'actions :

- Promouvoir la création et le développement d'activités pourvoyeuses d'emploi : par exemple, permettre un accompagnement adapté des créateurs d'entreprise à chaque stade de leur projet.
- Accompagner les industriels agro-alimentaires dans leur transition.
- Encourager l'innovation responsable : soutenir financièrement la recherche et le développement de solutions innovantes en matière d'alimentation durable.

Une distribution qui favorise les produits locaux

Les consommateurs cherchent de plus en plus à s'approvisionner localement car c'est selon eux la meilleure façon de soutenir les agriculteurs et les emplois locaux, d'obtenir des produits à faible empreinte carbone, frais et de saison.

Les priorités d'actions :

- Rendre plus efficace la logistique alimentaire : par exemple, développer un hub logistique local capable d'assurer toutes les fonctions d'un véritable marché d'intérêt régional.
- Rapprocher les productions locales des "mangeurs" : offrir davantage de visibilité aux producteurs.
- Structurer et promouvoir des filières locales diversifiées : identifier et soutenir le développement de filières peu présentes (maraichage).

Une consommation accessible et saine pour tous

Accompagner l'évolution des pratiques agricoles nécessite d'agir pour garantir des débouchés économiques aux exploitations engagées. De plus, la santé par le "bien manger" est devenue un enjeu sociétal majeur. Encourager et accompagner la transition des comportements alimentaires apparaît donc nécessaire, sans perdre de vue que l'alimentation est le reflet des inégalités sociales.

Les priorités d'actions :

- Rendre l'alimentation accessible à toutes et tous : par exemple, améliorer la logistique des circuits d'aide alimentaire.
- Cultiver le "bien manger" : intégrer systématiquement des réflexions liées au développement de l'agriculture urbaine dans les projets d'urbanisme.
- Proposer des repas durables et de qualité en restauration publique : animer le réseau des communes pour les accompagner vers plus de durabilité dans les cantines.

Pratique

→ Consulter le cadre stratégique du Projet alimentaire territorial (PAT).